

Phare

Île Parisienne (Ontario)

Le phare de l'île Parisienne a été construit en 1911. Il a été conçu par le ministère de la Marine et des Pêcheries. Le bâtiment continue de servir de phare. La Garde côtière canadienne en est le ministère gardien. Voir le rapport de recherche 90-194 du BEÉFP.

Raisons de la désignation

Le phare est un édifice désigné « reconnu » en raison de son importance architecturale et environnementale, et aussi de ses associations historiques.

Le phare de l'île Parisienne est une structure hexagonale esthétiquement attrayante, comportant six contreforts fuselés engagés. Les petites fenêtres, l'entrée avec son toit à pignon et les nervures évasées de la plate-forme contribuent à donner à la tour un aspect conceptuel dégagé et net. L'élégance dépouillée des formes de cette construction en béton constitue aussi une expression typique du début du modernisme.

Les dimensions et la silhouette du phare sont compatibles avec son cadre environnant et sa fonction en tant que point d'intérêt important dans un paysage pittoresque. Par ses dimensions et sa silhouette, il se fond dans son cadre.

Le phare est associé à l'amélioration des aides à la navigation déjà existantes au début du 20^e siècle en vue d'accroître la sécurité du commerce maritime sur les Grands Lacs. Il est aussi associé à l'importante croissance de la navigation maritime après l'ouverture du canal de Sault Ste. Marie.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du phare de l'île Parisienne réside dans sa forme générale, sa silhouette, ses matériaux de construction, ses détails architecturaux et la relation qu'il entretient avec son emplacement.

Ses volumes se composent d'une structure élancée, de moyenne hauteur, dotée de contreforts fuselés et surmontée d'une lanterne et d'une passerelle. La silhouette pittoresque inclut la lanterne proéminente, les gorges et les consoles, le garde-fou de la galerie, et la porte et les fenêtres faisant saillie. L'enveloppe extérieure de la lanterne constitue un élément proéminent parmi l'ensemble des volumes, et les proportions relatives du fût de la tour et de la lanterne devraient être respectées. L'agencement extérieur des volumes, le tracé au sol et la silhouette reflètent les fonctions internes, et la clarté de cette expression devrait être préservée.

Le caractère du phare découle de la facture simple des détails en béton coulé sur place. Les détails simples des contreforts fuselés, engagés et qui s'évasent au niveau de la plate-forme de la lanterne, sont propres à une conception fonctionnelle du début de l'époque moderne fondée sur une expression simple de la structure et de la forme. Ces éléments devraient être respectés. Les détails du garde-fou en acier et les détails des vitrages et de l'acier peint de la lanterne expriment le caractère industriel et contribuent à donner à la tour sa richesse visuelle. Il serait bon de prévoir un programme permanent, faisant appel à un expert en conservation, pour l'entretien du béton et de l'acier.

Les fenêtres semblent bien être des fenêtres en bois à guillotine mais qui comportent des vitres simples de trop grande dimension qui en altèrent le caractère patrimonial. Lorsqu'elles seront remplacées, la sélection de fenêtres conformes au précédent historique améliorerait le caractère patrimonial.

Les matériaux et les finitions d'origine du phare qui subsistent devraient être documentés et entretenus.

Le caractère de l'emplacement du phare de l'île Parisienne est déterminé par un terrain plat dégagé et parsemé d'herbe, situé sur l'une des pointes de cette île boisée, et il devrait être préservé. La relation du phare avec les bâtiments qui lui sont associés, les allées et le mur de soutènement devrait être maintenue.

97.06.30

Pour de plus amples renseignements, se référer au *Code de pratique du BEÉFP*.
